

PLU

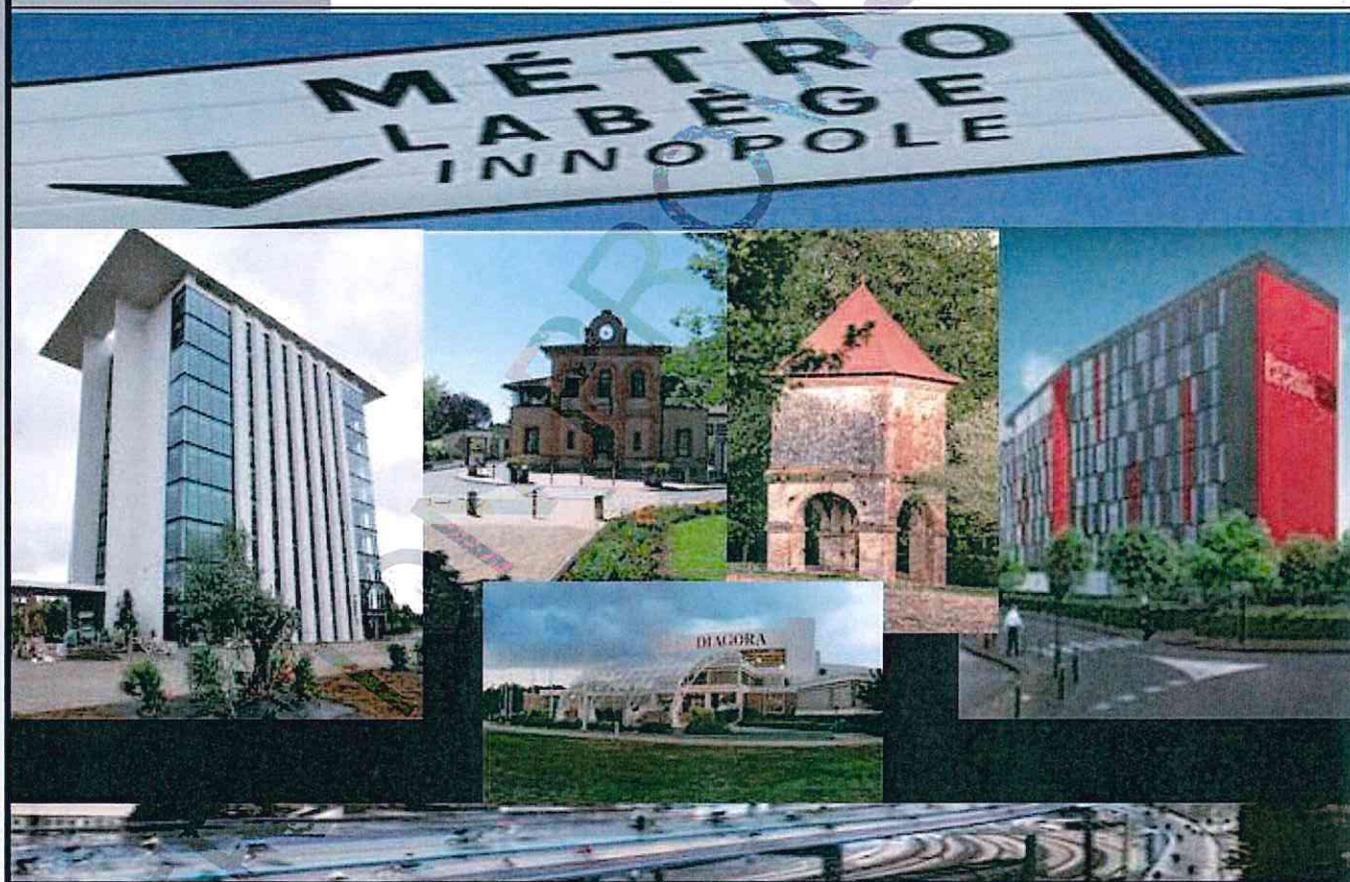
Plan Local d'Urbanisme

Département de la Haute-Garonne
Communauté d'Agglomération du SICOVAL

Commune de Labège

ELABORATION

X. Orientations d'aménagement et de programmation



Elaboration prescrite le: 26 juillet 2011

Projet arrêté le :

Version soumise aux PPA
Réunion du 06/06/2016

Approuvé le :

Elaboré avec l'appui technique du
Service Urbanisme et
Développement du Territoire du
SICOVAL

Sicoval
Le Sud-Est
Toulousain

Mairie de Labège
Rue de la Croix Rose
31 670 Labège
05 62 24 44 44 / accueil@ville-labège.fr



VERSION PROVISOIRE

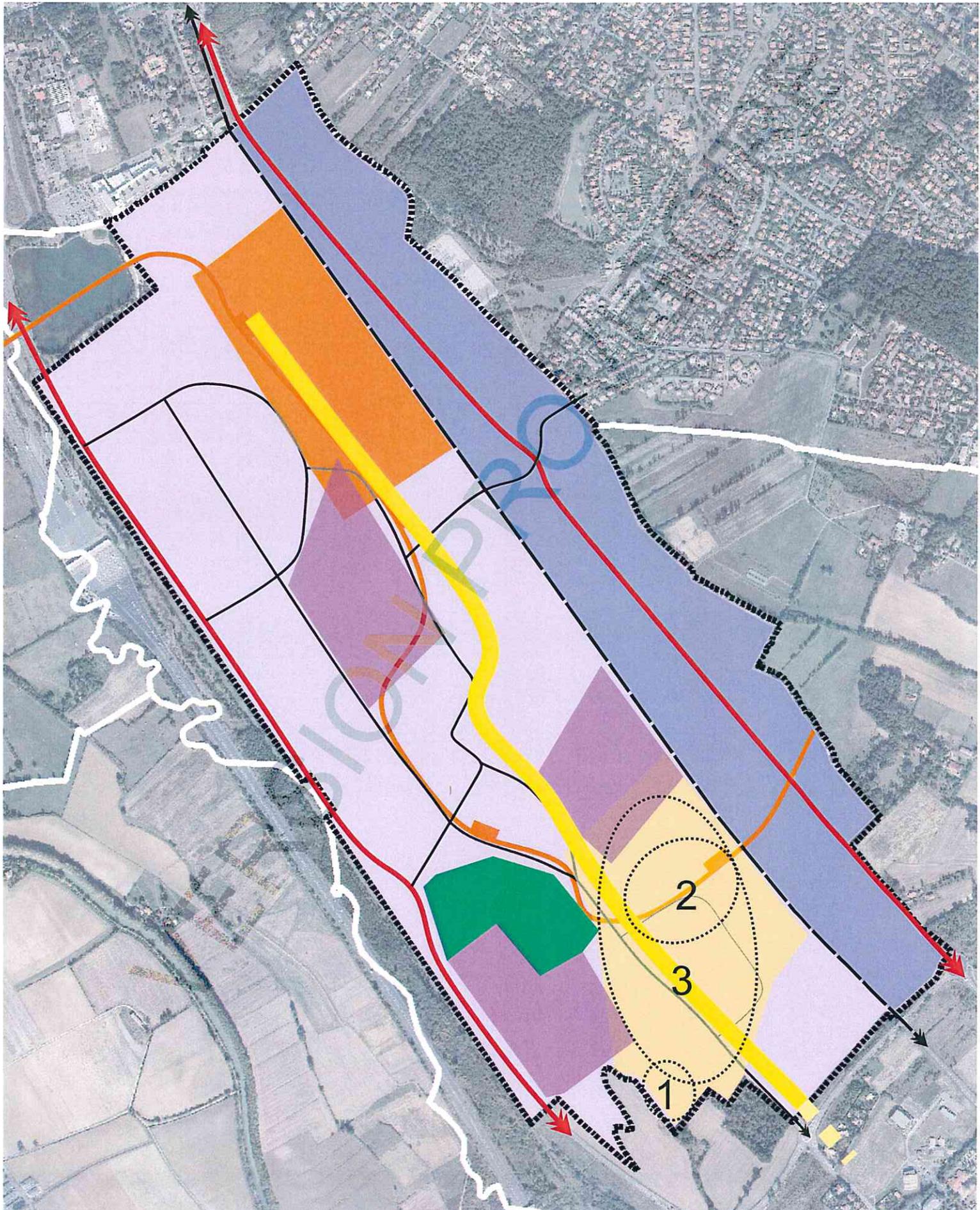
COMMUNE DE LABEGE, Plan Local d'Urbanisme

Orientation d'aménagement et de programmation

SECTEUR INNOPOLE



Schéma d'aménagement



Orientation d'aménagement et de programmation Innopole

Légende

-  Périmètre orientation d'aménagement et de programmation
-  Voirie principales existantes
-  Voie ferrée

Secteurs potentiels d'intensification et de renouvellement urbain

-  Vocation dominante activité tertiaire
-  Vocation dominante activité diversifiée -Tertiaire, commerce, production-
-  Pôle commercial
-  Vocation espace naturel et loisir

Orientations du projet d'aménagement

-  Vocation bureau dominante
-  Vocation commerciale dominante
-  Nouveau quartier, vocation dominante habitat / activité

Programmation et phasage des constructions de logements

-  Localisation de principe des secteurs d'implantation des logements
- 1 Phasage du développement résidentiel

Localisation des principales infrastructures en projet

-  Ligne de métro - tracé de principe
-  Stations de métro - localisation de principe
-  Nouvel axe de desserte interne multimodale - tracé de principe

Orientations et programmation

Le secteur couvert par l'orientation d'aménagement et de programmation de l'Innopole constitue un ensemble de plus de 300 hectares.

Il présente actuellement une vocation dominante tertiaire malgré la présence d'un important pôle commercial et de quelques noyaux résidentiels sur le secteur dit du Petit Peyre et par la présence de plusieurs résidences étudiantes.

Le programme des constructions

Le secteur de l'Innopole est destiné à conserver sa vocation dominante d'accueil tertiaire. Celui-ci se fera

- au travers du renouvellement urbain et de la requalification des bâtiments existants
- sur les espaces encore non bâtis

Ainsi, les constructions à vocation de bureau, d'accueil hôtelier, de services pourront s'implanter sur l'ensemble de la zone

Les nouvelles constructions à vocation commerciale, au delà de 300 m² de surface de vente, seront essentiellement localisées autour du pôle commercial existant.

La construction de logements y sera également autorisée sur les secteurs identifiés à vocation mixte. Il pourra intégrer à terme environ 1 000 logements, dont la construction sera répartie dans le temps de la façon suivante:

- phase 1: environ 50 logements locatifs sociaux
mise en oeuvre jusqu'en 2020
- phase 2: environ 300 logements
constructions à partir de 2020, sous réserve de la mise en oeuvre d'une desserte de l'Innopole par le métro
Implantation autour de la station terminus du métro, dans le secteur dit de la Cadène
- phase 3: environ 700 logements
constructions après 2025, sous réserve de finalisation de la phase 2

COMMUNE DE LABEGE, Plan Local d'Urbanisme

Orientation d'aménagement et de programmation

SECTEUR AVENUR GEORGES BRASSENS



Schéma d'aménagement



Légende

-  Périmètre orientation d'aménagement et de programmation
-  Liaison cyclable, localisation de principe